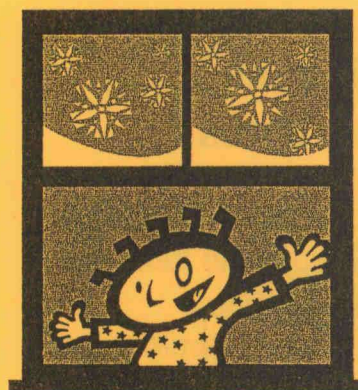
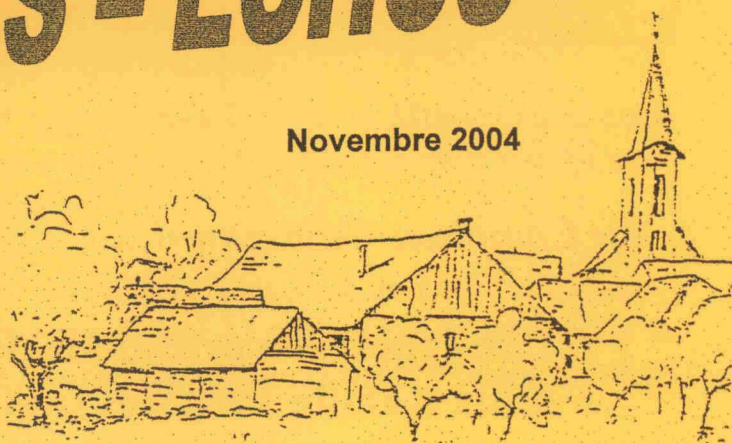


VILLARS - ECHOS

Novembre 2004

Bulletin D'INFORMATION No 59
Fondé par Bernard Longchamp



Fenêtres de l'Avent

Vous êtes tous invités à aller admirer les Fenêtres de l'Avent qui vont illuminer notre Village ce mois de décembre et à venir partager quelques instants d'amitié !

<u>Date</u>	<u>Décorateur de fenêtre</u>	<u>Adresse</u>	<u>Heures d'accueil</u>
Je 2	PITTET Ruth	Complexe Communal	De 17 h 00 à 21 h 00
Ve 3	DUPLOYER Anny-Claude et D.	Ch. de Chamasson	De 18 h 00 à point d'heure
Sa 4	BAUD Carine	Ch. des Lilas	De 19 h 15 à point d'heure
Lu 6	Abbé PICCAND Jean	La Cure	De 18 h 30 à 20 h 00
Ve 10	BOVAT Sonia et François	Le Petit Buron	De 19 h 00 à point d'heure
Sa 11	PITTET Sonia et Raymond	Sur Roche	De 18 h 00 à point d'heure
Di 12	WAEBER Claire-Lise et G.	Ch. des Peupliers	De 17 h 00 à 20 h 00
Lu 13	PITTET Christiane et José	Ch. de la Bocheire	De 19 h 30 à point d'heure
Me 15	HERMINJARD Alain et Mélanie	Le Grand Buron	De 18 h 00 à point d'heure (Soupe chaude à déguster)
Je 16	GLAUSER Magali et Eric	Le Grand Buron	De 19 h 00 à 22 h 00
Ve 17	ZEHNDER Géraldine et Florin	Ch. des Oiseaux	De 18 h 00 à point d'heure
Sa 18	DUTOIT Sylvie et Pierre-Alain	Rte de Fey	De 18 h 00 à point d'heure
Di 19	BUJARD Martial	Ch. de la Bocheire	De 17 h 00 à 20 h 00
Ve 24	ADMINISTRATION COMMUNALE	De 11 h 00 à 13 h 00	Apéritif offert à la population !

Ne manquez pas...

...le Marché des ARTISANS

de Villars-le-Terroir

Au Complexe Communal...

**Une exposition artisanale de Noël que vous proposent
Mme Katalin Donzé et sa fille Virginie avec :**

36 artisans de Villars et environs !

Retrouvez-les...

**Vendredi 3 décembre,
de 18 heures à 21 heures**

**Samedi 4 décembre,
de 13 heures à 21 heures**

**Dimanche 5 décembre,
de 10 heures à 17 heures**

Entrée libre avec une buvette est à votre disposition ainsi qu'une petite restauration et des pâtisseries maison, alors que la famille Bovat du Buron vous propose des saveurs du Terroir.

Une occasion d'admirer des réalisations uniques... peintures sur tableaux, gravures, bijoux, marqueterie, poterie, macramé, jouets en bois, tissages... à quelques jours des fêtes de Noël et des cadeaux de fin d'année !

Une journée heureuse : la Chorale en vitesse de croisière

Ce matin du 28 août, il fait un peu frisquet mais le soleil est là, et dans nos cœurs il règne une envie ; une envie de simplicité, de tranquillité, de bonheur tout simplement, car aujourd'hui pour la **Chorale**, c'est notre traditionnelle **course annuelle**.

7 heures : départ **direction Genève – La Savoie**, avec l'incontournable arrêt petit déjeuner sur le bord de l'autoroute, dans un site tout verdoyant ; l'opportunité de se restaurer, se dérouiller un peu les jambes, et en route.

Nous traversons des paysages boisés, mais d'un aspect « **nature libre** », coupés bien sûr d'agglomérations, de campagne. Dans toute cette diversité de paysages, après avoir traversé encore une grande étendue de roseaux appelée la « **Paillerie** » par la route de Valerey, nous arrivons à **Vongnes**.

Là, nous découvrons dans ce paysage un peu sauvage, au milieu des futaies et des roseaux, **un village** qui, par son aspect accueillant, ces maisons anciennes et généreusement fleuries, nous étonne.

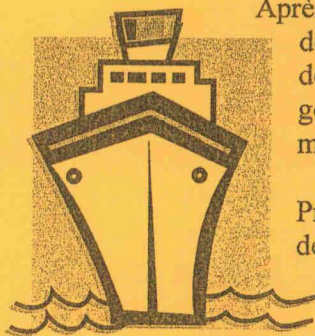
Dans une vraie cave de l'ancien temps, un montage audio-visuel nous est présenté et nous fait découvrir comment, avec beaucoup de conviction et de persévérance, une poignée d'hommes, animés de courage et d'une foi profonde en leur patrimoine, ont mis en valeur avec acharnement quelques lopins de terre qui aujourd'hui leur donnent ce vin de grande qualité et de renom qui est le « **vin du Bugey** ».

Après dégustation et petit achat, départ pour Lavours où le repas de midi, fin et copieux, nous fait goûter aux délices de la région ; mais pas le temps de s'attarder.

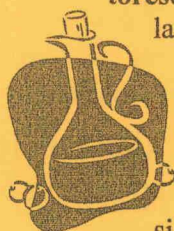
Près du restaurant, sur le canal de Lavière, **embarquement pour une mini croisière**.

Nous naviguons sur le Rhône, passons une écluse, et

nous voici voguant sur le canal de Chanaz jusqu'au lac du Bourget.



Croisière reposante ; au fil de l'eau, nous nous laissons vivre nonchalamment, en contemplant les berges habitées de cygnes et de hérons cendrés, là où les chaînes du Jura et les montagnes de Savoie se rejoignent. Nous apercevons l'**Abbaye de Combe**, abandonnée par les moines qui se sentaient dérangés par trop de visiteurs. Beaucoup de bateaux de plaisance sillonnent la rivière, et dans ce farniente délicieux, nous voici de retour au **village pittoresque de Chanaz** où nous faisons la visite d'une huilerie de noix et noisettes.



Là, nous découvrons qu'avec les meules, les ustensiles et un procédé datant de plusieurs siècles, on peut encore, de nos jours, produire **une huile de haute qualité** ; et qu'après avoir été fermée pendant des décennies, grâce à la conviction de quelques personnes, cette petite entreprise travaille aujourd'hui toute l'année, et a été classée monument historique. Un petit achat de cette huile précieuse, se désaltérer sur une terrasse au bord du canal, et déjà, c'est le départ vers la Suisse.

Le retour va bon train, il est déjà près de 20 heures 30 ; arrivée chez nos voisins à **Assens** où nous partageons le repas du soir. Le filet de perche est bon, les serveuses sympathiques, l'ambiance est bonne, mais il est passé 23 heures, la fatigue se fait sentir, nous rentrons donc à la maison.

Et pourtant :

Nous constatons qu'il n'y a pas de relève !

Une question se pose :

N'y aurait-il plus de voix à Villars ?

Les gens de chez nous n'aimeraient-ils plus chanter ?

Allons donc ! Gens de chez nous !

**Nous vous invitons,
Vous serez les bienvenus,
A la Chorale,
Nous vous attendons.**

Rose-Marie Pittet-Pittet

Quelles eaux à Villars ?...

...réponse du **LABORATOIRE CANTONAL VAUDOIS !**

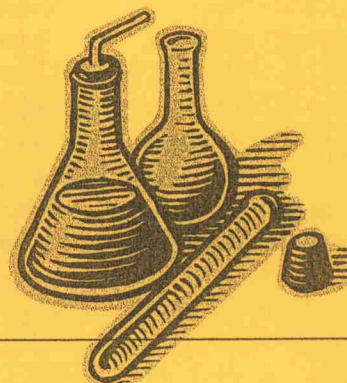
RAPPORT D'ANALYSES CHIMIQUES N° 485

Prélèvement du 27.04.2004
Par Monsieur F. Pilloud, Inspecteur adjoint
Epalinges, le 03 Mai 2004
N/ réf : LF



Villars-le-Terroir - Distribution publique d'eau sur le territoire de la Commune
(Prélèvement de surveillance selon notre lettre circulaire du 15.01.1982)
Echantillon n° 1 : Salle polyvalente - Office - Robinet de la plonge

Température (° C)	13.7	Aspect :	
pH	7.8	Oxydabilité (mg KMnO4 par litre)	1.3
Conductivité à 20 C (µS/cm)	411	Carbone organique total (mg C/l)	0.4
Turbidité (UT/F)	0.2	Ammoniaque (mg NH4 par litre)	0.000
Dureté totale (°F)	25.6	Nitrite (mg NO2 par litre)	0.000
Dureté carbonatée (°F)	19.9	Orthophosphate (mg PO4 par litre)	0.030
Calcium (mg Ca/l)	80		
Magnésium (mg Mg/l)	13.7		
Sodium (mg Na/l)	4.2		
Potassium (mg K/l)	0.9		
Hydrogénocarbonates (mg HCO3 par litre)	243		
Sulfate (mg SO4 par litre)	20.0		
Nitrate (mg NO3 par litre)	29.0		
Chlorure (mg Cl/l)	7.4		



Conclusions :

Eau assez dure.

La teneur en nitrates dépasse l'objectif de qualité de moins de 25 mg/l fixé par le Manuel suisse des denrées alimentaires (valeur de tolérance admise : 40 mg/l).

Un déchet : que dois-je en faire ?



Déchetterie

Afin de limiter au maximum le coût d'élimination des déchets, voici quelques conseils :

OBJETS ENCOMBRANTS

Ce sont des déchets incinérables de grandes dimensions (+ de 60cm), à mettre dans la benne réservée à cet effet. Cette benne sera acheminée à Valorsa, son contenu sera broyé par une grosse machine afin de diminuer la dimension desdits déchets. Après cette opération, ces détritrus sont mélangés aux ordures ménagères pour être incinérés.

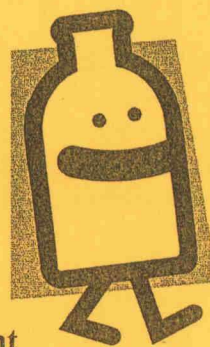
Il est de ce fait absolument inutile de mettre dans cette benne des déchets de petite dimension. Les petits déchets doivent être mis directement dans les containers. Gain de fr.60. -- par tonne.

En résumé : tous les déchets incinérables qui peuvent entrer dans un sac poubelle de 60 litres doivent être mis dans les containers à ordures ménagères.

Nous trouvons régulièrement dans les containers des soldes de carrelage ainsi que des déchets de chantier. Ce n'est pas leur place, une benne pour petite quantité de déchets inertes se trouve à la décharge.

PET

Ce sont les bouteilles munies uniquement du logo PET. Celles-ci ont déjà une taxe anticipée à l'achat, la reprise est gratuite si nous respectons le tri.



Sont interdits tous les autres emballages (produits bain + douche, huile, vinaigre, canard WC, nouvelle bouteille de lait, etc..). Ceux-ci doivent impérativement être mis dans les sacs poubelle car ils sont très difficiles à trier et à recycler.

LES PLASTIQUES PROPRES (tuyau d'eau, raccord tube électrique en plastique, jouets d'enfants, etc..) doivent être déposés dans les sacs de récupération pour plastique se trouvant à la déchetterie.

PAPIER ET CARTON

La récupération du papier et du carton fonctionne assez bien. Le tri est effectué chez Valorsa afin d'obtenir un meilleur rendement.



Cependant, les sacs d'emballage d'aliment en papier qui sont utilisés pour la récolte du vieux papier ne doivent pas être mis tel quel dans la benne à papier. Nous vous prions de les vider de leur contenu (vieux papier) dans la benne prévue à cet effet et de déposer ces sacs vides dans les containers à ordures.

Ne pas mettre le vieux papier dans les containers à ordures, car votre travail de tri n'aura servi à rien. Veuillez déposer votre vieux papier dans la benne à papier.

La Municipalité remercie tous les habitants et habitantes de Villars-le-Terroir pour leur bonne volonté à respecter les directives communales. Notre employé communal fait de son mieux pour satisfaire tous les usagers de la déchetterie. Cependant, trop de déchets non triés sont déposés en dehors des heures d'ouverture.

NOUVEL HORAIRE DE LA DECHETTERIE dès le 01.11.2004 :

**Mercredi de 16 h. à 19 h. 30 et
Samedi de 9 h. à 12 h.**

Nous vous rappelons que pour les ordures ménagères, le PET et le verre, il n'y a pas d'horaire à respecter. Vous pouvez déposer les déchets précités à votre convenance à la déchetterie.

**L'Administration communale est à votre disposition
pour tous renseignements complémentaires.**

Tél.021.881.28.25

email : villars-le-terroir@bluewin.ch

**PS : Lisez Info&Intox que nous vous avons envoyé récemment,
c'est très utile !**

TIRS MILITAIRES OBLIGATOIRES

**Les personnes astreintes au tir obligatoire sont priées de consulter,
en début d'année, le pilier public ou l'Administration communale,
afin de connaître les dates de tir.**

Ces tirs se déroulent au stand de la commune d'Oulens.

Des nouvelles de Télédistal...

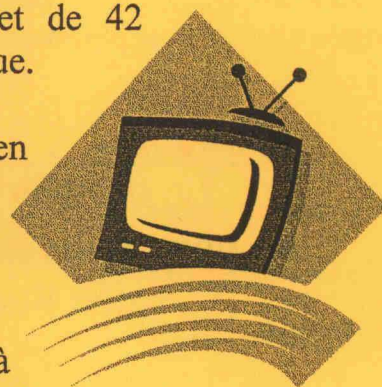
Conformément aux accords que nous avons passés avec la Municipalité, nous avons le plaisir de vous confirmer que le télé réseau est arrivé dans votre Commune.

Les travaux vont se poursuivre par le tirage des câbles dans les axes principaux : centre du village – Montofrey et centre du village – La Bocheire et par la suite le raccordement des immeubles. Cette tranche de travaux devrait prendre fin dans le courant de l'été 2005.

Nous vous garantissons que chaque abonné de Télédistal S.A. bénéficiera d'une technologie d'avant-garde, avec fibre optique jusqu'à l'intérieur du bâtiment, ce qui garantit un signal de grande qualité et parfaitement constant.

Vous pourrez profiter de 44 programmes TV et de 42 programmes FM, ainsi que de la télévision numérique.

Si vous le souhaitez, nous serons également en mesure de vous proposer Internet « hispeed » haut débit dans chaque appartement ainsi que du téléphone par le câble.



Nous vous invitons, si ce n'est pas encore fait, à manifester votre intérêt au télé réseau en remplissant le formulaire officiel que chaque propriétaire recevra ces prochains jours ou que vous pourrez obtenir à notre bureau à Oulens.

Pour les propriétaires qui ont déjà répondu, leurs dossiers sont ouverts et un contact sera pris prochainement.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à la présente et nous réjouissons que vous fassiez prochainement partie des utilisateurs du télé réseau.

TELEDISTAL SA
C. P. 16
1377 OULENS

Tél. : +4121 886 10 86 - Fax. : +4121 886 10 81

<http://www.teledistal.ch/>

mailto : info@teledistal.ch

Le Bureau de Vote change d'horaires

**Dès 2005,
le Bureau de Vote
sera ouvert
de 10 heures à 11 heures
le dimanche.**

**Le dernier relevé de la boîte aux lettres
où vous pouvez déposer vos enveloppes de votes
aura lieu le dimanche à 11 heures.**

**Passé ce délai, les votes ne pourront
plus être pris en compte.**

